



NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

JUILLET 2022



SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	7
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	10
II.1. SECTEUR RÉEL.....	11
II.1.a. Secteur primaire.....	11
II.1.b. Secteur secondaire.....	13
II.1.c. Secteur tertiaire.....	14
II.1.d. Prix.....	16
II.1.e. Emplois.....	18
II.2. FINANCES PUBLIQUES.....	19
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	21
II.3.a. Exportations.....	21
II.3.b. Importations.....	21
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	22
II.4.a. Situation monétaire.....	22
II.4.b. Marché boursier.....	23
CONCLUSION.....	24

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars us	7
Graphique 2 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	8
Graphique 3 : Indice de la production Industrielle	13
Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers.....	14
Graphique 5 : Evolution de la consommation d'électricité.....	14
Graphique 6 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	15
Graphique 7 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	17
Graphique 8 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel	17
Graphique 9 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel	17
Graphique 10 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques à fin mai	20
Graphique 11 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties	22
Graphique 12 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	23
Graphique 13 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur les cinq (05) premier mois de 2022, en glissement annuel.....	24

TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation	11
----------------------------------------------------------------------------------------	----

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CPM	Comité Politique Monétaire
DGD	Direction Générale des Douanes
DGE	Direction Générale de l'Economie
FED	Réserve fédérale américaine
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
Kg	Kilogramme
M2	Masse Monétaire
MEMINADER	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Programme National de Développement
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Reprise de l'économie mondiale entravée par les répercussions de la crise en Ukraine

Au **niveau mondial**, l'activité économique continue d'être fragilisée par les incertitudes liées à la crise en Ukraine. Les sanctions prises contre la Russie induisent une hausse des prix des produits énergétiques et de certains produits alimentaires. Afin de juguler les tensions inflationnistes, les principales Banques Centrales (hormis celles de la Chine et du Japon) procèdent à un resserrement de leurs politiques monétaires qui augure un durcissement des conditions de financement des Etats, notamment les plus fragiles.

Dans ce contexte, selon les dernières prévisions du Fond Monétaire International publiées au mois de juillet 2022, l'inflation annuelle mondiale atteindrait 8,3% en 2022, après s'être située à 4,7% en 2021. En outre, la prévision de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel mondial en 2022 a été révisée à la baisse à +3,2% contre une prévision de +4,4% en janvier 2022, après un rebond de 6,1% en 2021.

Sur le **marché des matières premières**, en variation mensuelle, il est constaté une inflexion des prix de la plupart des produits de base au mois de mai 2022, à l'exception des produits énergétiques, du coton, du blé et du café. Cependant, en moyenne sur les cinq premiers mois de 2022, les cours de la majorité des produits de base ressortent en augmentation, notamment ceux des engrais (+123,9%), du pétrole brut (+64,2%), du café (+63,7%), du blé (+62,0%), du coton (+61,3%), de l'huile de palme raffinée (+50,5%), du maïs (+22,3%), du caoutchouc naturel (+7,1%), de l'or (+4,5%) et du cacao fèves (+2,1%).

Sur le **marché des changes**, en variation mensuelle au mois de juin 2022, la monnaie européenne se déprécie de 1,8% face au dollar américain, poursuivant sa baisse observée depuis février 2022. En moyenne sur le premier semestre de l'année 2022 et en rythme annuel, l'euro se déprécie par rapport au dollar américain (-9,5%), à la livre sterling (-3,0%) et au yuan renminbi (-9,4%).

Activité économique nationale en hausse

Au **plan national**, en moyenne sur les cinq (05) premiers mois de 2022, l'indice du climat des

affaires progresse de 1,7% comparativement à la même période de 2021. En évolution mensuelle, l'indice se consolide également et croît de 0,4% en mai 2022 après une hausse de 0,2% en avril 2022. Cette bonne orientation de la confiance des chefs d'entreprises, malgré la persistance des effets du conflit en Ukraine, est attribuable à la solidité du cadre macroéconomique, à la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et aux mesures prises par le Gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Les réalisations sectorielles comparées à celles de la même période de l'année 2021, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** enregistre une évolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation au premier semestre 2022. En effet, les productions de café (+94,0%), de sucre (+20,7%) et d'anacarde (+6,4%) augmentent tandis que celles de banane dessert (-12,3%), de cacao fèves (-4,9%) et de coton graine (-4,7%) se contractent. Quant à l'agriculture vivrière, elle continue de bénéficier du soutien de l'État, à travers des dons de matériels roulants et d'intrants afin de renforcer les capacités de production et de commercialisation.

Au niveau du **secteur secondaire**, en moyenne sur les cinq (05) premiers mois de l'année 2022, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle s'accroît de 10,1%, grâce à la bonne tenue, à la fois, des « industries extractives » (+13,1%), des « industries manufacturières » (+9,2%), et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+6,2%). La forte progression de la consommation d'électricité de moyenne tension de 16,7% au mois de juin 2022, en glissement annuel, laisse entrevoir le maintien du dynamisme de l'activité industrielle. Quant aux prix de production de l'activité industrielle, ils connaissent une hausse, reflétant le renchérissement des prix des intrants. Ainsi, le prix moyen de production progresse de 14,2% portée par l'accroissement des prix de production dans les industries extractives (+17,4%) et manufacturières (+14,7%).

En ce qui concerne le BTP, il continue de bénéficier de l'exécution des grands projets publics d'infrastructures. Ainsi, l'indicateur avancé poursuivrait son accroissement du premier trimestre 2022 (+7,2%).

Le **secteur tertiaire** évolue positivement aux mois de mai et juin 2022, en ligne avec la vitalité observée les mois précédents. Par conséquent, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail (+11,3% à fin mai 2022), le nombre total de passagers du trafic aérien (+41,5% au premier semestre 2022), le trafic de marchandises dans le transport maritime (+5,1% à fin avril 2022) ainsi que le chiffre d'affaires (+13,1%) au niveau des télécommunications augmentent. En outre, le transport routier serait bien orienté, au regard de la progression de 8,5% de la consommation des carburants « gasoil » et « super ». A l'inverse, le trafic de marchandises dans le transport ferroviaire recule de 7,7% à fin mai 2022, en raison de la chute de l'extraction du manganèse qui constitue le principal produit transporté en interne.

Le **secteur de l'emploi formel** est bien orienté, avec une création nette de 43 916 emplois au premier semestre 2022 contre 41 394 à la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 6,1%.

En ce qui concerne **les prix à la consommation**, le rythme de progression en glissement annuel de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) accélère au mois de juin 2022 et atteint +5,4%, après les ralentissements successifs enregistrés sur les quatre (04) mois précédents. Cette accélération provient à la fois des prix de la composante « produits comestibles » (+9,5% contre +5,0% en mai 2022) et de ceux de la composante « produits non comestibles » (+3,3% après +2,8% en mai et +2,4% au mois d'avril 2022).

En moyenne sur le premier semestre de l'année 2022, l'IHPC augmente de 4,6% en glissement annuel, sous l'effet conjoint d'une forte hausse de 8,3% des prix des produits comestibles et d'une augmentation modérée de 2,8% des prix des produits non comestibles.

La situation des **finances publiques** à fin mai 2022, est caractérisée par la hausse des recettes totales et dons (+9,7%) sous l'effet, principalement, d'une embellie des recettes fiscales (+6,2%) et des dons qui ressortent à 104,6 milliards contre 10,6 milliards un an plus tôt. De même, les dépenses totales et prêts nets

enregistrent une progression de 14,3% (+395,6 milliards), due essentiellement aux dépenses d'investissement (+334,6 milliards ou +67,8%) et aux intérêts dus sur la dette publique (+109,5 milliards ou +41,2%). Il résulte de ces évolutions un déficit du solde budgétaire de 487,7 milliards, plus accentué que celui de 327,1 milliards enregistré à fin mai 2021.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** sont marqués, au premier semestre 2022, par une détérioration des termes de l'échange de 7,9%, sous l'effet d'une hausse des prix à l'importation (+26,7%) plus forte que celle des prix à l'exportation (+16,7%). Les exportations et les importations en valeur augmentent respectivement de 24,7% et 49,2%. Il découle de ces évolutions un solde commercial hors biens exceptionnels de +256,7 milliards contre +873,3 milliards à fin juin 2021.

Au niveau de la situation monétaire, **la masse monétaire au sens large (M2)** augmente de 8,5% (+1 209,8 milliards) à fin mai 2022, en glissement annuel, sous l'effet de la progression des créances nettes sur l'Administration Centrale de 36,6% (+1 477,2 milliards) et des créances sur l'économie de 8,4% (+671,0 milliards) ainsi que de la contraction des actifs extérieurs nets de 11,5% (-510,2 milliards). Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a décidé de relever de 25 points de base, les taux directeurs de la BCEAO à compter du 16 juin 2022, afin de juguler la hausse des prix.

Au mois de juin 2022, la **place boursière sous régionale (BRVM)** enregistre, en variation mensuelle, la troisième baisse des indices BRVM composite (-1,4%) et BRVM 10 (-2,6%) sur la période écoulée de l'année, après celles des mois de mai et mars 2022. Toutefois, en moyenne sur premier semestre 2022 et comparé à la même période de 2021, les indices BRVM 10 et BRVM Composite affichent des hausses respectives de 31,5% et 45,6%.

En conclusion, l'économie ivoirienne continue de bénéficier de la confiance des acteurs économiques au premier semestre 2022 et est caractérisée par le maintien du dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire, tandis que le secteur primaire connaît une évolution mitigée. Les tensions persistent sur les prix à la consommation et à la production industrielle. Toutefois, les mesures mises en œuvre dans la

cadre de la lutte contre la vie chère ont permis de limiter leur renchérissement.

Les échanges extérieurs sont caractérisés par une détérioration des termes de l'échange qui a occasionné un renchérissement de la facture d'importation et une érosion de l'excédent du solde commercial.

Quant aux finances publiques, elles sont marquées par un accroissement des dépenses d'investissement et par le coût des mesures de

lutte contre la vie chère qui accentue le déficit budgétaire.

Sur le reste de l'année 2022, l'activité économique devrait bénéficier d'une bonne exécution du PND 2021-2025, grâce notamment au succès du groupe consultatif pour son financement qui s'est tenu le 15 juin dernier. Toutefois, la mobilisation des ressources financières pourrait être affectée par le resserrement des conditions financières nationales et internationales.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au niveau mondial, l'activité économique continue d'être fragilisée par les incertitudes liées au conflit en Ukraine. En effet, cette crise et les sanctions prises contre la Russie induisent une hausse des prix des produits énergétiques et de certains produits alimentaires, notamment le blé, ainsi qu'un ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022.

Afin de juguler les tensions inflationnistes, les principales Banques Centrales (hormis celles de la Chine et du Japon) procèdent à un resserrement de leurs politiques monétaires. Ainsi, après avoir atteint un taux d'inflation de 8,6 % enregistré aux Etats Unis au mois de mai, la Réserve fédérale (Fed) a augmenté, le 05 mai 2022, ses taux à court terme de 0,75 point de base. Ces taux se situent désormais dans une fourchette comprise entre 1,50% et 1,75%. De même, au niveau de la zone euro, la Banque centrale a annoncé, le jeudi 9 juin 2022, son intention de relever ses taux directeurs de 25 points de base en juillet puis en septembre 2022.

Le resserrement des politiques monétaires augure un durcissement des conditions de financement des Etats, affaiblissant ainsi les Etats les plus fragiles.

Dans ce contexte, selon les dernières prévisions du Fond Monétaire International publiées au mois de juillet 2022, l'inflation annuelle mondiale devrait atteindre 8,3% en 2022, après s'être située à 4,7% en 2021. En outre, la prévision de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel mondial, en 2022, a été révisée à la baisse à +3,2% contre une prévision antérieure de +4,4% en janvier 2022 après un rebond de 6,1% en 2021.

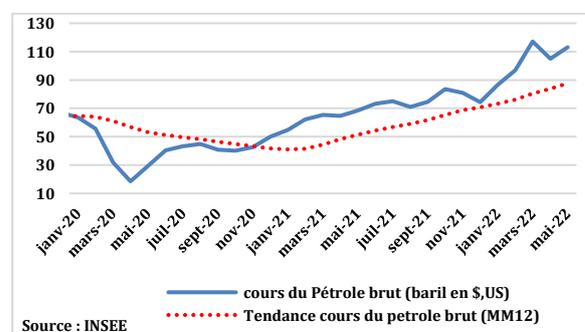
Sur le marché des matières premières, en variation mensuelle, les cours des principaux produits exportés ou importés par la Côte d'Ivoire enregistrent une évolution contrastée au mois de mai 2022. Les cours du pétrole brut, du coton et du blé augmentent tandis que ceux du cacao fèves, de l'huile de palme, du caoutchouc, et de l'or reculent.

Par ailleurs, le cours de l'engrais fléchit et celui du riz thaïlandais progresse.

Les évolutions détaillées des cours se présentent comme suit :

–le cours du pétrole brut reprend sa progression (+7,8%) en mai 2022 pour atteindre 113,1 dollars US le baril après le recul de 10,5% enregistré au mois d'avril 2022. Le renforcement du cours est en lien, notamment, avec le compromis trouvé par les dirigeants de l'UE, au mois de mai 2022, pour réduire d'environ 90% leurs importations de pétrole russe d'ici la fin de l'année 2022. L'évolution du cours du pétrole est également impactée par la perspective d'une reprise de la demande mondiale consécutive à l'assouplissement des restrictions liées à la covid-19 dans les villes de Pékin et de Shanghai.

Graphique 1 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars us



–le cours du *cacao fèves* enregistre un repli de 3,6% pour ressortir en moyenne à

2 366,6 dollars la tonne, après un recul de 0,1% le mois précédent. Cette baisse est en rapport avec les bonnes conditions météorologiques en Côte d'Ivoire, qui augurent d'une bonne campagne intermédiaire sur la période d'avril à fin septembre 2022.

–le cours du **blé** s'accroît de 8,5% pour atteindre 1219,9 cents US/boisseau, son niveau le plus haut jamais atteint ces vingt (20) dernières années. Le prix du blé est soutenu, d'une part, par la baisse de l'offre mondiale, en raison des conditions météorologiques défavorables en Amérique du Sud, et, d'autre part, par la destruction des surfaces emblavées de l'Ukraine et par les problèmes logistiques dus à la crise.

–le prix de **l'huile de palme** enregistre une nouvelle baisse de 2,9% en variation mensuelle pour s'établir à 1568,1 dollars la tonne, après avoir reculé de 2,3% au mois d'avril 2022. Ces replis s'expliquent par la levée, depuis le 28 avril dernier, de l'interdiction des exportations mise en place par l'Indonésie, premier producteur mondial, au début de la crise en Ukraine.

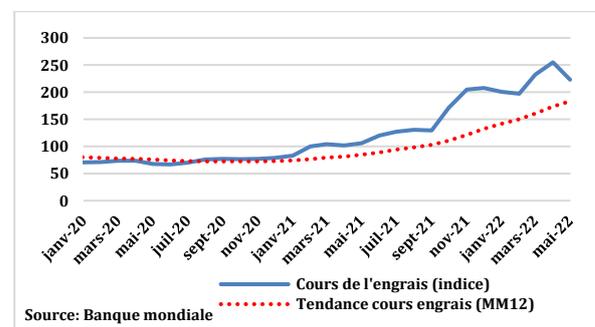
–le prix du **caoutchouc** fléchit de 2,8%, après sa progression observée depuis le mois de mai 2020. Les politiques de confinement et de zéro-Covid en Chine, premier consommateur mondial de caoutchouc plombent le marché.

–le prix de **l'or** poursuit son repli observé depuis mars 2022. Il s'affiche à 1857,2 dollars la tonne contre 1935,4 dollars la tonne le mois précédent, soit une baisse de 4,4%. Cette évolution est en lien avec le durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (FED) et la hausse du rendement des obligations américaines.

–le cours du **coton** progresse de 5,5%, poursuivant sa tendance haussière entamée depuis le mois d'avril 2020. Il profite de l'appréciation du dollar et de la réduction de l'offre des principaux pays producteurs, notamment l'Inde, l'Argentine et l'Afrique du Sud.

–le prix de **l'engrais** se contracte de 12,5% après des accroissements de 9,7% et 18,1% respectivement aux mois d'avril et de mars 2022, suite au déclenchement du conflit en Ukraine.

Graphique 2 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



–le cours du **Riz thaïlandais** progresse de 7,7% et atteint 464 dollars US la tonne. Il poursuit sa remontée entamée depuis le début de l'année, en lien avec les rétentions sur l'offre, notamment en Thaïlande, au Vietnam et au Pakistan, sur fond de crise en Ukraine.

En moyenne, sur les cinq (05) premiers mois de 2022, les cours des produits de base sur le marché international enregistrent de fortes hausses, en raison des perturbations de l'offre dues à la crise en Ukraine. Ainsi, les prix du pétrole brut (+64,2%), du coton (+61,3%), de l'huile de palme raffinée (+50,5%), du blé (+62,0%), des engrais (+123,9%), du maïs (+22,3%), du café (+63,7%), du caoutchouc naturel (+7,1%), du sucre (+15,5%), du cacao fèves (+2,1%) et de l'or (+4,5%) augmentent. En revanche, le prix du riz blanchi chute de 17,0 % sous l'effet d'une offre abondante des principaux producteurs.

Sur le **marché des changes**, l'euro poursuit au mois de juin 2022, en évolution mensuelle, sa dépréciation enregistrée depuis mars 2022, par rapport au dollar US (-1,8%), sous l'effet, notamment, des incertitudes liées à la crise en Ukraine. En outre, l'euro se déprécie par rapport au yuan renminbi (-1,7%), tout en s'appréciant face à la livre sterling (+1,0%), au yen (+3,9%) et au rand sud-africain (+1,2%).

En moyenne sur le premier semestre de l'année 2022 et en rythme annuel, l'euro se déprécie par rapport au dollar américain (-9,5%), à la livre sterling (-3,0%), au yuan renminbi (-9,4%) et au rand sud-africain (-3,6%).

II. CONJONCTURE NATIONALE

Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,

Au niveau national, le mois de mai 2022 est marqué par la poursuite de l'amélioration de la perception des chefs d'entreprise de l'environnement des affaires amorcée le mois précédent. En effet, l'indice du climat des affaires produit par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) augmente de 0,4% et 0,2% respectivement aux mois de mai et d'avril 2022 en variation mensuelle, après s'être contracté aux mois de février et de mars. De même, l'indice s'accroît de 2,9% en glissement annuel. Cette évolution de la perception des chefs d'entreprises pourrait s'expliquer par les mesures mises en œuvre par le Gouvernement pour limiter l'impact des conséquences de la crise en Ukraine sur l'économie ivoirienne. En moyenne sur les cinq (05) premiers mois de l'année, l'Indice du Climat des Affaires progresse de 1,7% en glissement annuel.

En effet, l'activité économique évolue dans un environnement national marqué par la persistance (i) du déficit d'offre de certains produits vivriers, des difficultés d'approvisionnement en bétail en raison de l'insécurité grandissante dans les pays sahéliens et (ii) de la perturbation des circuits de distribution au niveau mondial en rapport avec la persistance de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En outre, l'envolée des prix internationaux de l'énergie, de l'engrais et de certains produits alimentaires comme le blé, induite par la crise en Ukraine, exacerbe la pression sur les prix à la consommation.

En vue de contenir la hausse des prix intérieurs, le Gouvernement a adopté, le 9 mars 2022, des mesures de lutte contre la

vie chère. Ces mesures portent notamment sur :

- le plafonnement, tant à la production qu'à la distribution, pour une durée de trois (03) mois, des prix de certains produits de grande consommation à savoir, le riz, le sucre, la tomate concentrée, le lait, les pâtes alimentaires, l'huile raffinée et la viande de bœuf ;
- le subventionnement partiel des prix des produits pétroliers tel que le gasoil ;
- l'élargissement de la liste des produits de grande consommation et services dont les prix sont règlementés ;
- l'interdiction, sauf autorisation du Ministre chargé du commerce, de l'exportation de produits vivriers de grande consommation ;
- l'allocation d'appuis financiers aux acteurs du vivrier, afin de faciliter l'approvisionnement des marchés ;
- la réalisation de trois (03) marchés de gros et de douze (12) marchés de relais dans certaines villes ;
- la réalisation de cinquante (50) marchés ruraux.

En outre, le Gouvernement a décidé :

- de l'exonération des droits de douane sur les importations de blé sur une période de trois (03) mois, à compter du 13 avril 2022, et de l'octroi d'une subvention aux meuniers pour limiter l'impact de la hausse des prix du blé sur la farine boulangère et par ricochet sur les baguettes de pain ;
- de l'homologation des marges et des prix des biens et services dès le 1^{er} juin 2022 ;

– du plafonnement des prix du ciment et de certains produits de grande consommation à partir du 13 juin 2022.

Par ailleurs, l'économie nationale bénéficie d'un cadre macroéconomique solide et de la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Le PND devrait connaître une accélération grâce au succès du Groupe consultatif pour son financement tenu le 15 juin 2022 avec la participation des partenaires techniques et financiers ainsi que du secteur privé national et international. En effet, au cours de cette rencontre qui a réuni près de 1000 investisseurs nationaux et internationaux, les annonces de financement se sont élevées à 15 706 milliards de FCFA contre un objectif de mobilisation de 9 336 milliards soit un taux de réalisation de 168,25%.

En ce qui concerne la pandémie à coronavirus, elle reste maîtrisée au plan national. Au total 15 317 cas d'infections ont été enregistrés au premier semestre 2022, contre 25 702 à la même période de l'année précédente.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Sur le premier semestre de l'année 2022 et comparé à la même période de 2021, l'agriculture d'exportation enregistre une évolution mitigée. Les productions d'anacarde, de sucre et de café augmentent, tandis que celles de cacao fèves, de coton graine et de banane dessert affichent un repli.

En ce qui concerne l'**anacarde**, le rythme de progression de la production s'accélère, passant de 5,2% à fin mai 2022 à 6,4% à fin juin 2022. La filière bénéficie des conditions climatiques favorables et des bonnes

pratiques agricoles. Par ailleurs, le Gouvernement reste engagé dans l'amélioration du taux de la transformation locale de la noix de cajou, à travers des mesures réglementaires et opérationnelles fortes en faveur des industriels. Il s'agit notamment (i) de la signature de conventions État/Unités de transformation permettant à ces derniers de bénéficier de mesures incitatives complémentaires au code des investissements, notamment l'ordonnance n° 2019-587 du 03 juillet 2019, portant sur des avantages douaniers, fiscaux et parafiscaux et (ii) la création des zones agroindustrielles dédiées au développement de la transformation locale de l'anacarde. L'opérationnalisation de ces zones industrielles constituera une étape importante dans le renforcement de l'attractivité de la transformation locale pour les investissements privés.

Tableau 1 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	6 mois 2021	6 mois 2022	Variation (%)
Cacao	1 046 016,6	994 512,7	-4,9
Café	46 327,5	89 878,3	94,0
Anacarde	925 572,0	984 414,0	6,4
Banane dessert	260 014,4	228 000,7	-12,3
Coton graine	421 382,8	401 551,0	-4,7
Sucre	101 296,5	122 242,0	20,7

Sources : MEF/DGE, OPA, MEMINADER

La production de **café** rebondit de 94,0% pour s'établir à 89 878,3 tonnes, après être restée en repli au cours des trois (03) années précédentes. Elle bénéficie de l'entrée en production d'une nouvelle variété dont la culture a débuté en 2017. Cette variété, dénommée « arabusta », provient d'une association des variétés « arabica » et « robusta ». Pour la campagne 2021-2022, le prix d'achat bord champ a été fixé à 700 FCFA/Kg, en hausse de 150 FCFA

par rapport à celui de la campagne précédente qui était de 550 FCFA/Kg. La hausse de la production et du prix, a permis aux producteurs d'enregistrer un revenu brut cumulé de 62,915 milliards sur les six premiers mois de l'année 2022 contre 25,480 milliards à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 146,9%.

La production de **sucre** ressort en hausse de 20,7%. La filière tire avantage d'un meilleur contrôle de la maladie de la mosaïque de la canne ainsi que de l'engagement du Gouvernement à soutenir le projet de relance de l'industrie sucrière. En effet, pour faire face aux difficultés des entreprises sucrières et parvenir à l'autosuffisance en sucre, les acteurs de la filière sucrière ivoirienne ont signé un contrat plan avec le Gouvernement le 1^{er} mai 2021. Ainsi, les industriels se sont engagés à réaliser des investissements d'un montant de 151 milliards. Par ailleurs, l'Etat ivoirien a décidé de maintenir la mesure d'interdiction des importations de sucre pour les cinq prochaines années et de renforcer la lutte contre les importations frauduleuses de sucre.

A l'inverse, la production de **coton graine** enregistre une contraction de 4,7% attribuable au changement climatique qui affecte la productivité de la filière et la qualité du coton. En effet, les dérèglements climatiques ont fortement impacté le cycle normal de la production, en raison des précipitations excessives de plus en plus fréquentes ainsi que des phases de sécheresse inattendues. Pour la campagne 2021-2022, le Gouvernement a maintenu le prix bord champ de la campagne précédente, soit 300 F CFA/kg de coton graine.

La production de **banane dessert** affiche une baisse de 12,3%, moins forte que celle de 14,2% enregistrée à fin mai 2022.

La production de **cacao fèves**, se contracte de 4,9%, en raison des conditions climatiques défavorables. En effet, les pluies diluviennes enregistrées pendant la saison des pluies qui a débuté au mois de mai 2022 ont perturbé la récolte et le séchage des fèves, augmentant ainsi les risques de moisissures lors du stockage. Cependant, le prix moyen bord champ s'accroît de 6,1% pour atteindre 875 FCFA/Kg au premier semestre 2022 contre 825 FCFA/Kg à la même période de l'année 2021. Toutefois, le revenu cumulé des producteurs baisse de 12,20% en lien avec le repli du volume de la production.

Toutefois, afin de relever les prix au producteur, seize (16) industriels, traders et broyeurs de cacao se sont engagés, le 08 juillet 2022 à Accra au Ghana, vis-à-vis de la Côte d'Ivoire et du Ghana, à assurer un revenu plus décent aux cacaoculteurs en respectant le paiement du Différentiel de Revenu Décent (DRD). Ainsi, ils se sont résolus à payer une prime qui devrait permettre aux régulateurs de la filière cacao des deux pays d'atteindre un prix CAF plancher cible de 2 600 dollar US la tonne dont 70% reviendrait aux producteurs.

En outre, le Gouvernement continue de fournir des efforts pour accroître la transformation locale. A cet effet, des facilités et des allègements fiscaux sont accordés aux unités industrielles de broyage de cacao afin d'améliorer la compétitivité du secteur. Des mesures seront également prises pour faciliter l'accès des industriels au cacao fèves, ce qui contribuerait à augmenter le taux d'utilisation des capacités de transformation installées.

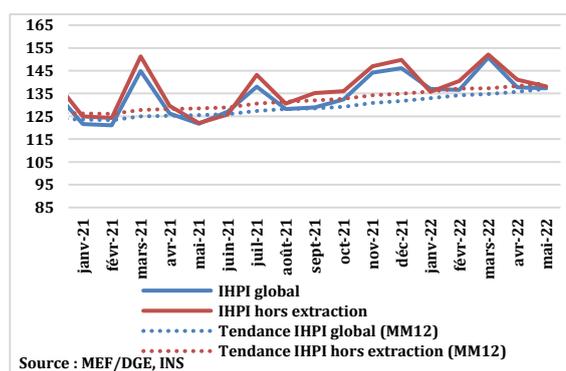
II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire conserverait son évolution favorable enregistrée au premier trimestre 2022.

❑ Évolution favorable de l'activité industrielle

L'activité industrielle est soutenue depuis le début de l'année 2022. Ainsi, en moyenne sur les cinq (05) premiers mois de l'année en cours, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) enregistre une hausse de 10,1% comparé à la même période de 2021. Ce dynamisme est porté par la bonne tenue des « industries extractives » (+13,1%), des « industries manufacturières » (+9,2%), et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+6,2%), tandis que l'activité des industries environnemental fléchissent de 1,3%. En outre, l'augmentation de la consommation d'électricité de moyenne tension de 16,7% au mois de mai 2022, en glissement annuel, dénote du maintien du renforcement de l'activité industrielle observé sur les cinq premiers mois de l'année 2022.

Graphique 3 : Indice de la production Industrielle



L'évolution favorable des « industries extractives », est attribuable à la progression des activités dans les divisions, « extraction d'hydrocarbures » (+13,8%), « extraction de minerais métalliques » (+12,5%) et « autres activités extractives

(+29,5%) », alors que les « activités de soutien aux industries extractives » (-11,3%) se contractent.

Le dynamisme de la division « extraction d'hydrocarbures » est porté par le rebond de la production de pétrole brut (+15,4%) et le maintien à la hausse de l'extraction gazière (+12,1%). Ces évolutions favorables bénéficient des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2021, au niveau des champs pétroliers, ainsi que de la forte demande de gaz naturel pour la production d'électricité de source thermique.

La division « extraction de minerais métalliques » bénéficie de la progression des extractions d'or et de nickel de 14,6% et de 17,7% respectivement. Par contre, la production de manganèse recule de 29,3%. La production d'or bénéficie de l'accroissement de la production des mines d'Agbaou et de Yaouré. Quant à la production de nickel, elle profite de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, notamment grâce à l'utilisation du port de San Pedro en plus du port d'Abidjan.

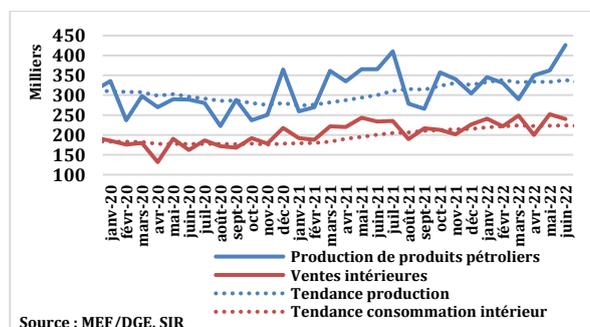
S'agissant des « industries manufacturières », elles bénéficient de l'accroissement de la production dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+8,7%), « fabrication d'articles d'habillement » (+122,1%), « activités de fabrication de textiles » (+10,6%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+5,2%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+9,5%), « fabrication de produits chimiques » (+20,0%), « fabrication de matériaux minéraux » (+21,5%), « métallurgie » (+47,0%), « fabrication d'ouvrages en métaux » (+34,8%), « fabrication d'équipements électriques » (+8,2%),

« fabrication de produits pharmaceutiques » (+36,4%), « fabrication de meubles et matelas » (+67,4%) et « autres industries manufacturières » (+41,6%). A l'inverse, les divisions « travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles » (-27,6%), « travail de caoutchouc et du plastique » (-10,0%), « construction de véhicules automobiles » (-36,4%) et « fabrication de boissons » (-32,0%) connaissent un recul de la production en volume.

La fabrication de boisson est affectée par les changements intervenus au niveau des accords de fabrication et de distribution de certaines marques de boissons gazeuses et d'eau minérale.

Dans la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la production de produits pétroliers augmente de 7,5% sur le premier semestre 2022, soutenue par la vigueur de la consommation intérieure (+8,1%) et des exportations (+4,5%).

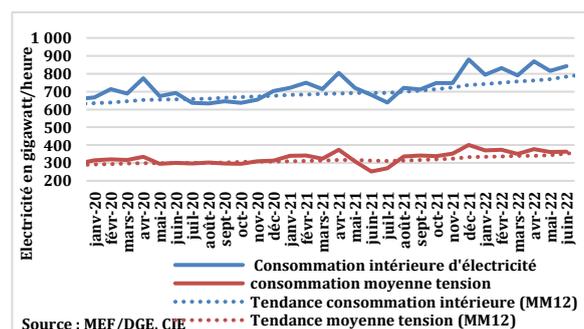
Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers



Dans les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », la production d'électricité enregistre une augmentation de 8,3% au premier semestre, sous l'effet combiné de la progression de la production de source thermique (+10,6%) et de la production de source hydraulique (+0,6%). La production d'électricité de source hydraulique se redresse après s'être affichée en retrait de 15,4% et 3,7% respectivement à fin avril et

fin mai 2022. La production de source thermique profite de la mise en service, en avril 2022, de la centrale flottante « KARPOWER » d'une capacité de 200 mégawatts. La production d'électricité continue d'être orientée vers la consommation nationale, en accroissement de 12,5%, au détriment des exportations qui se contractent de 9,6%.

Graphique 5 : Evolution de la consommation d'électricité



☐ Bonne tenue du BTP

Concernant le Bâtiment et Travaux Publics (BTP), au premier trimestre 2022, l'indicateur avancé s'accroît de 7,2%. Ce dynamisme devrait se poursuivre au deuxième trimestre, en lien avec l'exécution des nombreux projets d'infrastructures publiques.

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est marqué par le dynamisme du commerce de détail, du transport et activités des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

☐ Hausse continue des ventes dans le commerce de détail

Dans le **commerce de détail**, le rythme de progression de l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA), en glissement annuel, reste soutenu. Il atteint 13,4% au mois de mai 2022, après 13,0% le mois précédent.

Ce dynamisme est attribuable à la bonne tenue des chiffres d'affaires des ventes de « produits pétroliers », de « produits d'équipement du logement » et de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées », malgré une contraction de ceux des ventes de « produits de l'alimentation » et de « produits pharmaceutiques et cosmétiques ».

Les ventes de produits pétroliers sont en hausse de 27,4% en mai 2022, après +26,8% en avril et +18,6% en mars. Le Chiffre d'affaires des ventes de produits pétroliers bénéficie depuis le début de l'année d'une hausse des quantités. Cependant, depuis le mois d'avril 2022, il est impacté par le relèvement du prix à la pompe du carburant « super ».

L'ICA des « produits d'équipement du logement » bondit à 19,4% au mois de mai après avoir reculé aux mois de mars (-2,4%) et d'avril (-6,6%).

Dans la branche « produits de l'alimentation », l'ICA fléchit de 2,7% au mois de mai 2022, en glissement annuel, après être resté en hausse sur les quatre premiers mois de l'année.

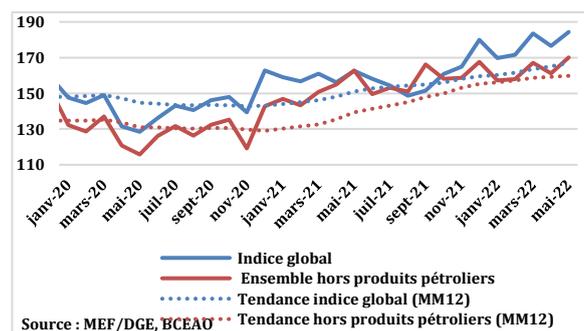
L'ICA de la branche « articles d'équipement de la personne », connaît une inflexion de 2,3% au mois de mai contre des accroissements de 15,2% et 8,4% respectivement aux mois d'avril et de mars 2022.

En ce qui concerne l'ICA des produits pharmaceutiques et cosmétiques, il recule de 12,0% maintenant sa baisse observée depuis le début de l'année.

En moyenne sur les cinq premiers mois de l'année 2022, l'ICA général du commerce de détail croit de 11,3%, porté par les ventes des branches « produits pétroliers » (+17,1%), « produits de l'alimentation »

(+13,2%), « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+7,0%), « produits d'équipement du logement » (+8,2%) et « articles d'équipement de la personne » (+4,9%). A l'inverse, l'ICA de la branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques » se contracte de 14,1%, sous l'effet de la baisse des ventes de produits pharmaceutiques médicaux (-15,8%).

Graphique 6 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



✓ Bonne dynamique dans le transport

La branche des activités de transport enregistre une évolution globalement favorable. Tous les types de transport sont en augmentation, à l'exception du ferroviaire.

Dans le **transport aérien**, le redressement de l'activité sur les premiers mois de l'année se poursuit. Au **mois de juin 2022**, le nombre total de passagers s'accroît de 30,6% en glissement annuel, après un accroissement de 55,4% le mois précédent, grâce à la progression du nombre de passagers commerciaux (+32,0% après 56,3% en mai 2022), tandis que le nombre de passagers en transit direct recule de 2,1%, après s'être maintenu en augmentation au cours des mois précédents de l'année 2022. Le dynamisme du trafic de passagers commerciaux est attribuable à l'ensemble des destinations, à savoir le trafic avec la CEDEAO (+20,2%), l'Europe

(+34,6%), le reste de l'Afrique (+45,1%) ainsi que le trafic national (+13,7%).

Sur le premier semestre 2022, le nombre total de voyageurs augmente de 41,5%, sous l'effet de la hausse aussi bien des passagers commerciaux (+42,4%) que ceux du transit direct (+33,3%). De même, le volume de fret aérien augmente de 23,7%.

Malgré cette bonne performance, le trafic aérien reste encore en deçà de son niveau d'avant Covid. En effet, comparativement au premier semestre 2019, le nombre de passagers commerciaux affiche un retrait de 12,2%.

Concernant le **transport maritime**, le trafic global de marchandises progresse de 6,1%, en glissement annuel, *au mois d'avril 2022*, maintenant son rythme haussier observé au cours des mois précédents de l'année 2022. Ce dynamisme, en lien avec la vigueur des activités dans les deux ports, est porté à la fois par le transit (+12,0%), le transbordement (+2,3%) et le trafic national (+5,7%).

Sur les quatre premiers mois de l'année 2022, le trafic global de marchandises augmente de 5,1% comparativement à la même période de 2021.

Le **transport routier**, augmente sur les six premiers mois de l'année 2022, au regard de la progression de la consommation en volume des carburants « gasoil » et « super » de 8,6%.

S'agissant du trafic global de marchandises par voie **ferroviaire**, il maintient sa baisse enregistrée depuis le début de l'année, en glissement annuel, et fléchit de 11,6% au mois de mai 2022.

Sur les cinq premiers mois de 2022, le trafic de marchandises par voie **ferroviaire** recule de 7,7% en glissement annuel. Cette

contreperformance est imputable au trafic intérieur qui est quasiment nul, depuis le mois de novembre 2021 et aux échanges avec le Burkina Faso qui se contractent de 3,5%. Le trafic intérieur basé sur le transport du manganèse, pâtit de la baisse des activités dans la mine de Lagonkaha.

○ *Poursuite du dynamisme des TIC*

Le dynamisme du secteur des télécommunications s'est poursuivi au mois d'avril 2022. Ainsi, au total sur les quatre premiers mois de l'année 2022, le nombre d'abonnements et le chiffre d'affaires progressent tous deux de 13,1%, tout comme au premier trimestre. S'agissant du nombre de minutes d'appel, sont rythme de progression s'accélère et ressort à 8,5% à fin avril 2022 contre +7,7% à fin mars.

Le trafic internet demeure également très dynamique, malgré une légère décélération (+47,5% à fin avril 2022 contre +49,5% à fin mars 2022).

En ce qui concerne le trafic SMS, il se redresse de 7,8% au mois d'avril, en glissement annuel, après être resté en repli les mois précédents de l'année en cours. Ainsi, le repli de 5,0% à fin mars 2022, s'est nettement amoindri pour se situer à 2,0% à fin avril.

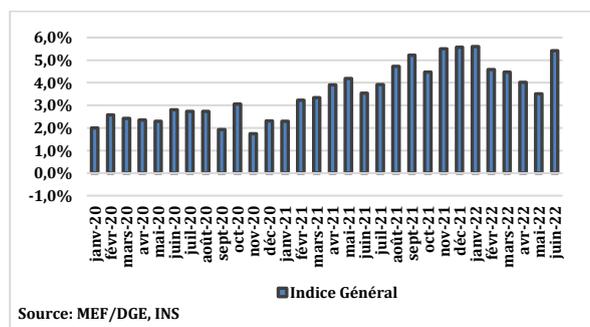
II.1.d. Prix

□ *Progression de l'indice des prix à la consommation*

L'espoir suscité par le ralentissement du rythme de croissance de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), en glissement annuel, durant les quatre derniers mois de l'année en cours, a été plombé au mois de juin par une accélération. En effet, la progression de l'IHPC général atteint 5,4%, son plus haut

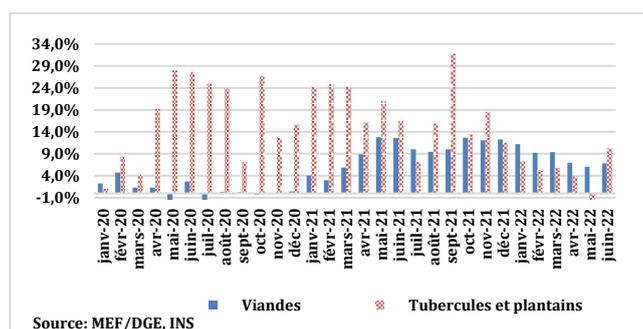
niveau sur les cinq derniers mois. Cette accélération provient à la fois des prix des produits comestibles (+9,5% contre +5,0% en mai 2022) et de ceux des produits non comestibles (+3,3% après 2,8% en mai et +2,4% au mois d'avril 2022).

Graphique 7 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



Dans la composante « produits comestibles », les groupes de produits enregistrant les plus fortes accélérations en rythme de progression des prix sont les poissons (+13,4% contre +5,6% au mois de mai 2022), les « huiles et graisses » (+11,8% après +4,9% le mois précédent), les fruits (+11,5% après +5,1% au mois de mai), ainsi que les « tubercules et plantains » (+10,2% après -2,3% le mois précédent).

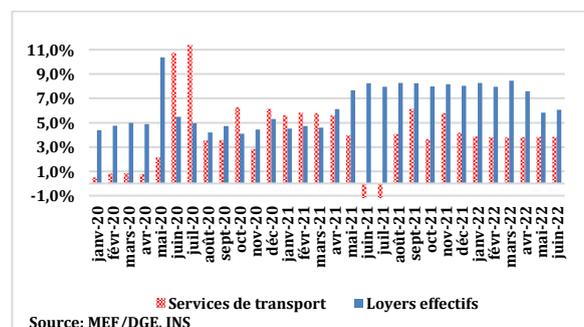
Graphique 8 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



Concernant, l'indice de la composante « produits non comestibles » de l'IHPC, l'accélération de son rythme d'accroissement provient des prix des « articles d'habillement et chaussures » (+2,6% après +1,7% au mois de mai 2022), des « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+4,5% après +3,9%

au mois de mai 2022), des transports (+6,0% après +4,4% au mois de mai 2022), des « restaurants et hôtels » (+4,8% après +3,2% au mois de mai 2022) et des « loisirs et culture » (+1,4% contre -0,7% au mois de mai 2022).

Graphique 9 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



A contrario, les rythmes de progression des prix des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,8% contre +2,1% au mois de mai 2022) et de la santé (+0,7% contre +3,1% au mois de mai 2022) connaissent une décélération.

En moyenne sur le premier semestre de 2022, l'IHPC augmente de 4,6% en glissement annuel, sous l'effet conjoint d'une forte hausse de 8,3% des prix des produits comestibles ainsi que d'une augmentation de 2,8% des prix des produits non comestibles.

L'accroissement des prix des produits comestibles provient essentiellement des prix des « légumes frais » (+12,3%), des « huiles et graisses » (+10,0%), des « viandes » (+8,2%), des « poissons » (+6,9%), des « céréales non transformées » (+6,3%) ainsi que des « tubercules et plantains » (+4,9%).

En ce qui concerne l'augmentation des prix des produits non comestibles, elle est attribuable principalement au prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+5,2%), des transports

(+4,1%) ainsi que des restaurants et hôtels (+3,0%).

□ Hausse des prix de la production industrielle

Au mois de mai 2022, l'Indice de Prix de Production dans l'Industrie (IPPI) connaît, en glissement annuel, une hausse de 13,5% reflétant le renchérissement des prix des intrants. Cette évolution est portée par l'accroissement des prix de production des industries extractives (+15,6%) et manufacturières (+14,2%). Dans les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et les « industries environnementales », les prix de production restent constants.

Au niveau des « industries manufacturières », les prix de production des divisions regroupés sont en hausse ou stables, à l'exception de ceux des « industries de matériaux minéraux » qui baissent de 0,9%. Ainsi, les prix de production des « industries agroalimentaires » (+4,9%), des « industries de transformation de produits pétroliers » (+80,1%), des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+10,3%), des « industries métalliques » (+1,2%), des « industries textiles et d'habillement » (+7,2%), et des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (+15,9%).

En moyenne sur les cinq (5) premiers mois de l'année 2022, les prix de production industrielle croissent de 14,2%, portés par la hausse conjointe des prix de production des industries extractives (+17,5%) et manufacturières (+14,7%). Par contre ceux des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » ainsi que des « industries

environnementales », se maintiennent à leur niveau de l'année 2021.

La tendance à la hausse des prix à la production devrait se poursuivre sur le reste de l'année, en lien avec la persistance de la guerre en-Ukraine qui impacte les cours mondiaux des matières premières, notamment les produits énergétiques, et de certains produits intermédiaires.

II.1.e. Emplois

Au premier semestre 2022, 58 802 nouvelles immatriculations de salariés ont été enregistrées dans le secteur formel, contre 60 571 à la même période de l'année précédente, en repli de 2,9%. Cette évolution résulte des effets conjugués du retrait de 5,7% du nombre de nouvelles immatriculations dans le privé et de l'accroissement de 7,6% du nombre de nouveaux fonctionnaires dans le public. Le nombre de nouvelles immatriculations dans le privé s'élève à 44 978 dont 31,1% dans le commerce, 17,4% dans l'industrie manufacturière et 14,5% dans les BTP. Quant au secteur public, il enregistre 13 824 nouveaux fonctionnaires dont 16,8% dans les ministères en charge de l'éducation et de la formation et 19,6% dans celui en charge de la santé.

A fin juin 2022, le nombre de salariés dans le secteur formel progresse de 7,5% en glissement annuel, ce qui correspond à une création nette de 88 324 emplois en un an, dont 81,4% dans le privé. Par ailleurs depuis le début de l'année, en tenant compte des radiations et des mises en retraite, le nombre d'emplois nets créés se situe à 43 916 contre 41 394 à la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 6,1%.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques a été impactée par certaines mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Il s'agit (i) de l'exonération des droits de douane sur les importations de blé sur une période de trois (03) mois, à compter du 13 avril 2022 et (ii) de l'octroi d'une subvention aux meuniers pour maintenir le prix de la baguette de pain inchangé.

Ainsi au mois de mai, les recettes totales et dons (-26,9 milliards, soit -5,4%) ainsi que les dépenses totales et prêts nets (-4,7 milliards, soit -0,8%) se contractent comparés à leurs niveaux de mai 2021. Par ailleurs, un montant de 455,4 milliards, constitué d'emprunts obligataires, d'obligations et de bons du trésor, a été mobilisé sur le marché sous régional dans le cadre des opérations de financement

En cumul sur les cinq premiers mois de l'année 2022 et comparé à leur niveau sur la même période de l'année 2021, les recettes totales et dons, ainsi que les dépenses totales et prêts nets, augmentent respectivement de 9,7% de 14,3%. Le solde budgétaire enregistre un déficit de 487,7 milliards, plus prononcé que celui de 327,1 milliards réalisé un an plus tôt.

II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons se situent à 2 666,7 milliards au terme des cinq premiers mois de l'année 2022, en augmentation de 235,1, comparés à la même période de 2021. Cette évolution favorable provient des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des dons.

□ *Recettes fiscales en hausse*

Les recettes fiscales (y/c recettes affectées et parafiscalité) s'accroissent de 128,4

milliards (+6,1%) pour ressortir à 2 215,9 milliards. Cette embellie est attribuable essentiellement à une belle performance de la fiscalité intérieure, notamment le Bénéfice Industriel et Commercial (BIC) hors pétrole (+57,8 milliards), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) (+29,1 milliards) et les autres taxes indirectes (+41,9 milliards). Cependant, un repli est observé au niveau de la fiscalité de porte (-55,1 milliards), en raison principalement de la baisse des taxes sur produits pétroliers (-155,3 milliards) et des droits et taxes à l'exportation (-19,5 milliards). La contraction des taxes sur les produits pétroliers est liée aux efforts consentis par le Gouvernement pour contenir les tensions inflationnistes découlant du conflit russo-ukrainien. S'agissant de la contreperformance observée au niveau des droits et taxes à l'exportation, elle est en rapport à la fois avec le déficit de volume de noix de cajou à l'exportation (440,15 milliers de tonnes pour un objectif de 538,84 milliers de tonnes) et la faiblesse des prix sur le cacao (1 145,50 F/Kg contre un objectif de 1 209,83 F/Kg).

□ *Bon niveau de recouvrement des recettes non fiscales*

Les recettes non fiscales s'affichent à 346,3 milliards, en accroissement de 12,7 milliards (+3,8%) grâce aux cotisations de sécurité sociale (+3,3 milliards) et aux recettes de services (+9,1 milliards), en lien avec le relèvement des nouvelles immatriculations de salariés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

□ *Forte hausse des dons*

Le niveau des dons mobilisés se situe à 104,6 milliards, contre 10,4 milliards sur les cinq premiers mois de l'année 2021, soit une hausse de 94,0 milliards, dont 87,6

milliards liés au Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 3 154,4 milliards au terme des cinq premiers mois de l'année 2022, en accroissement de 395,6 milliards (+14,3%) par rapport à la période correspondante de 2021. Cette évolution provient principalement des augmentations des dépenses d'investissement (+334,6 milliards, soit +67,8%) et des intérêts dus sur la dette publique (+109,5 milliards, soit +41,2%).

Les dépenses d'investissement sont impactées par l'accélération, entre autre, des travaux de construction des infrastructures sportives pour la CAN 2024 ainsi que de l'exécution des projets de construction, de réhabilitation et d'équipement des universités et infrastructures scolaires.

La hausse des intérêts dus sur la dette publique est attribuable à celle des intérêts dus aussi bien sur la dette extérieure (+74,5 milliards) que sur la dette intérieure (+35,02 milliards). La dette extérieure est impactée par le début de paiement des intérêts sur les Eurobonds contractés en 2020, dont le montant se situe à 59,6 milliards au premier semestre 2022.

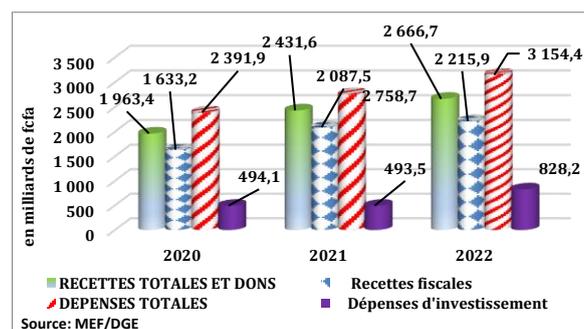
Toutefois, l'accroissement des dépenses totales et prêts nets aurait été plus fort n'eût été le recul « des subventions et autres transferts » et des dépenses de sécurité respectivement de 118,3 milliards (-28,5%) et 48,9 milliards (-55,8%). La baisse des subventions et autres transferts est attribuable à la réduction des dépenses de soutien à l'économie exécutées dans le cadre de la lutte contre l'impact de la pandémie à coronavirus. Celle des dépenses de sécurité traduit un retour à la tendance

normale après les fortes dépenses exécutées en 2021, dans le cadre du renforcement du dispositif sécuritaire en 2021 pour la sécurisation des élections législatives tenues dans le courant du premier semestre 2021 et la lutte contre les menaces djihadistes en accentuation dans le nord du pays.

II.2.c. Financement

Le Gouvernement a eu recours aux marchés monétaires et financiers pour un montant total de 1 466,5 milliards afin de financer le déficit de 487,7 milliards du solde budgétaire global sur les cinq premiers mois de l'année 2022 et assurer le remboursement du capital de la dette publique arrivée à échéance. Ces émissions comprennent 496,5 milliards de bons du trésor (dont 337,2 milliards de bons de trésorerie), 687,2 milliards d'emprunts obligataires (dont 74,8 milliards au titre de conversion de titres publics) et 282,9 milliards d'obligations du trésor.

Graphique 10 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques à fin mai



II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Sur le premier semestre 2022, le commerce extérieur hors biens exceptionnels est marqué par la hausse des prix au niveau international. En effet, le prix moyen à l'importation croît de 26,7% en glissement annuel, plus fortement que l'accroissement de 16,7% des prix à l'exportation, induisant une détérioration des termes de l'échange de 7,9%.

Par ailleurs, la hausse des échanges en valeur s'accélère. Les exportations augmentent de 24,7%, contre une progression de 19,5% à fin mai 2022. De même, les importations de biens en valeur s'accroissent de 49,2% plus fortement qu'à fin mai 2022 (+47,7%).

Il découle de ces évolutions un solde commercial hors biens exceptionnels excédentaire de +256,7 milliards contre un excédent de 873,3 milliards enregistré à fin juin 2021.

II.3.a. Exportations

✓ *Hausse des exportations en valeur tirée par toutes les catégories de produits*

Les exportations sont impulsées par les ventes en valeur des produits primaires (+9,3%), produits transformés (+36,1%) et des produits miniers (+55,6%). Les produits qui contribuent à cette bonne orientation sont essentiellement le caoutchouc naturel (+43,9%), le coton masse (+57,7%), les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+55,6%), l'huile de palme (+128,3%) et le pétrole brut (+172,8%). Les ventes de caoutchouc naturel profitent de la hausse des volumes (+19,5%) et des prix à l'export (+20,5%). En ce qui concerne, la progression en valeur des ventes de produits pétroliers autre que

le pétrole brut, elle est attribuable au regain des prix de 82,5% malgré le repli des volumes (-14,8%). Les exportations d'or brut, quant à elles, sont tirées aussi bien par l'augmentation des volumes (+10,0%) que par celle du prix (+21,2%).

II.3.b. Importations

✓ *Dynamisme des importations en valeur, porté par les achats de biens de consommation et de biens intermédiaires*

S'agissant des importations, elles sont portées par la hausse des achats de biens de consommation (+47,7%), de biens intermédiaires (+72,9%) et de biens d'équipement (+21,1%). De façon spécifique, elles tirent avantage des achats de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+216,4%), de matières plastiques et ouvrage en ces matières (+60,2%), de riz (+40,1%), de pétrole brut (+157,6%), de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+72,7%) et de machines mécaniques (+10,7%). En ce qui concerne les achats de pétrole brut, la facture s'accroît fortement, passant de 245,6 milliards un an plus tôt à 632,7 milliards, soit une progression de 387,1 milliards. Ces évolutions proviennent à la fois des hausses des prix et des volumes.

L'augmentation des importations en valeur s'expliquant en grande partie par la flambée générale des prix à l'importation, les produits alimentaires qui enregistrent les plus forts accroissements sont les graisses et huiles végétales (+38,6%), le blé tendre (+47,1%), la farine (+50,4%), le sel alimentaire (+21,4%), le riz (+11,4%), les poissons frais (+16,0%) ainsi que les viandes et abats comestibles (+14,8%). Au niveau des biens intermédiaires, les produits enregistrant de fortes hausses de prix sont le pétrole brut (+54,4%), l'engrais

(+120,4%), les produits chimiques (+31,3%), le clinker (+48,2%) et le « fer, fonte, acier et ouvrage en ces métaux » (+35,5%).

En outre, comparativement à fin mai 2022, la hausse des prix à l'importation est plus accrue (+26,7% à fin juin contre 24,2% à fin mai). Cette situation est imputable à l'accélération des prix des produits tels que le blé tendre (+47,1% à fin juin contre 32,9% à fin mai), le clinker (+48,2% à fin juin contre 45,1% à fin mai) et le « fer, fonte, acier et ouvrages en ces matières » (+35,5% à fin juin contre 28,0% à fin mai). En revanche, les prix des produits tels que le riz (+11,4% à fin juin contre 13,6% à fin mai), les graisses et huiles végétales ou animales (+38,6% à fin juin contre 40,3% à fin mai) et les produits chimiques (+31,3% à fin juin contre 36,9% à fin mai) décélèrent.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

La situation monétaire est marquée au mois de juin 2022 par la décision du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, au cours de sa réunion du 1er juin 2022, de relever de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO, afin de juguler la hausse des prix et favoriser graduellement le retour du taux d'inflation cible dans la zone.

Cette décision intervient après le maintien, sur les cinq premiers mois de l'année 2022, au sein de l'Union Monétaire et Economique Ouest Africaine (UEMOA), l'orientation accommodante de la politique monétaire adoptée le 24 juin 2020.

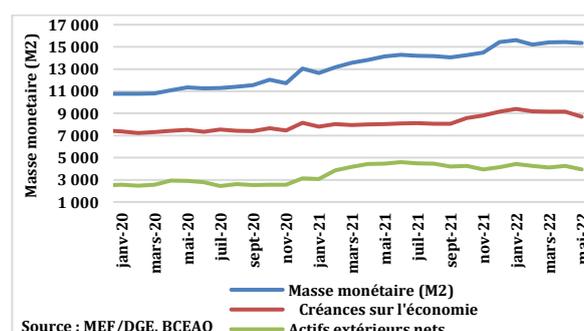
Ainsi, depuis le 16 juin 2022, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 2,00% à 2,25% et le taux du guichet de prêt marginal

de 4,00% à 4,25%. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA, il reste inchangé à 3,0%. En dépit de ce relèvement, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité et le taux du guichet de prêt marginal restent en deçà de leur niveau d'avant Covid-19, respectivement de 2,50% et 4,50%.

A fin mai 2022, la masse monétaire au sens large (M2) poursuit son expansion et ressort en hausse de 8,5% (+1 209,8 milliards) comparativement à la même période de 2021. Cette évolution résulte des hausses conjointes des créances nettes sur l'Administration Centrale (+36,6%, soit +1 477,2 milliards) et des créances sur l'économie (+8,4%, soit +671,0 milliards), en dépit de la dégradation des actifs extérieurs nets (-11,5%, soit 510,2 milliards).

La contraction des actifs extérieurs nets provient de ceux détenus par la Banque Centrale (-26,0%, soit -868,3 milliards) tandis que ceux détenus par les banques commerciales affichent un accroissement (+32,2%, soit +358,1 milliards). Elle est en relation avec l'accroissement du service de la dette publique et la réduction de l'excédent du solde commercial (-70,6%), dans un contexte de dépréciation de l'Euro et de forte hausse des prix à l'importation.

Graphique 11 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties



Concernant l'activité bancaire, les résultats de l'enquête de conjoncture auprès du secteur bancaire, au titre du premier trimestre 2022, font ressortir une situation morose des nouvelles mises en place des différents types de crédit. En effet, ceux-ci seraient en repli au 1er trimestre 2022, en se référant à la même période de 2021, à l'exception des crédits immobiliers qui évoluent favorablement. En perspectives, les banquiers restent optimistes quant à de meilleurs résultats au deuxième trimestre.

II.4.b. Marché boursier

Dans un contexte économique qui continue d'être affaibli par les conséquences de la crise en Ukraine, les principaux indices du marché boursier de l'UEMOA enregistrent, au **mois de juin 2022 et en variation mensuelle**, leur troisième baisse après celles des mois de mai et mars 2022.

Ainsi, l'indice BRVM Composite affiche une baisse de 1,4% pour s'établir à 207,65 points contre 210,68 points un mois plus tôt. Quant à l'indice BRVM 10, l'indice des dix valeurs les plus actives, il enregistre un repli de 2,6%, plus prononcé que celui de l'indice composite, pour s'afficher à 160,29 points.

Au niveau sectoriel, parmi les sept (07) secteurs représentés à la cote de la bourse régionale, les contreperformances du mois de juin ont concerné les branches d'activité « Transport » (-14,7%), « Services publics » (-3,9%), ainsi que « Finances » (-1,9%). Par contre, les secteurs « Industrie » (+4,3%), « Distribution » (+3,0%) et « Agriculture » (+1,0%) ressortent en hausse.

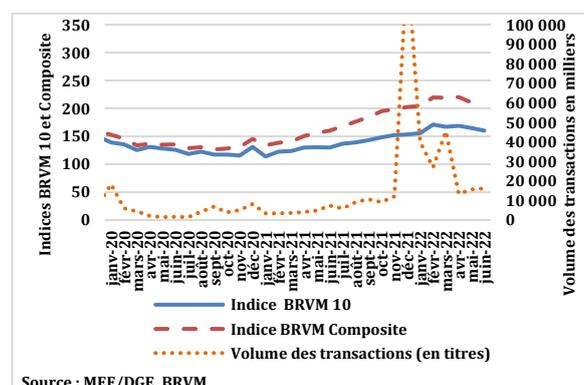
Quant aux transactions en volume, elles augmentent de 3,3%, avec 16 204 294 titres échangés en juin contre 15 685 846 titres en mai 2022. En valeur, les transactions ont

augmenté de 40,3% en variation mensuelle pour se situer à 29,7 milliards.

S'agissant du taux de rendement moyen du marché des actions, il se fixe à 6,27% au mois de juin 2022, après s'être situé à 5,96% le mois précédent. Quant à la prime de risque du marché, elle s'améliore de 1,04 point de pourcentage, en variation mensuelle, pour s'établir à 6,10% au mois de juin 2022.

Par ailleurs, le marché boursier sous régional enregistre un PER moyen de 8,34 et le taux de rentabilité du marché ressort à 5,39%.

Graphique 12 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA

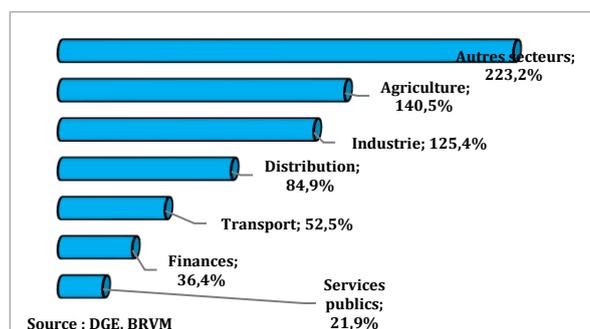


En glissement annuel, les indices BRVM 10 et BRVM composite, indices de référence de l'activité boursière, se raffermissent respectivement de 23,4% et de 29,7% au mois de juin 2022. Les branches d'activité les plus marquées par ces augmentations sont entre autres, l'agriculture (+124,5%), l'industrie (+58,1%) et la distribution (+39,1%). De même, la capitalisation boursière s'accroît de 22,5%, bénéficiant du renforcement de celle des marchés des actions (+29,8%) et des obligations (+17,2%).

En moyenne sur premier semestre 2022, les indices BRVM 10 et BRVM Composite, affichent des hausses respectives de 31,5%

et 45,6%. Ce dynamisme est porté par l'ensemble des secteurs d'activités.

Graphique 13 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur les cinq (06) premiers mois de 2022, en glissement annuel



CONCLUSION

L'économie ivoirienne continue de bénéficier de la confiance des acteurs économiques au premier semestre 2022 et est caractérisée par le maintien du dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire, tandis que le secteur primaire connaît une évolution mitigée.

Les tensions persistent sur les prix à la consommation et à la production industrielle. Cependant, les mesures mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la vie chère ont permis de limiter le renchérissement des prix à la consommation sur le premier semestre 2022.

Les échanges extérieurs sont caractérisés par une détérioration des termes de l'échange et une érosion de l'excédent du solde commercial.

Quant aux finances publiques, elles sont marquées par le coût des mesures de lutte contre la vie chère qui accentue le déficit budgétaire.

Au niveau monétaire et financier, la dépréciation de l'euro face au dollar américain et par ricochet celle du FCFA accentue les tensions sur les prix à l'importation et induit un accroissement du

coût en franc CFA du service de la dette extérieure libellée en dollar américain.

Sur le reste de l'année 2022, l'activité économique devrait bénéficier d'une bonne exécution du PND 2021-2025, grâce notamment au succès du groupe consultatif pour son financement qui s'est tenu le 15 juin dernier. Toutefois, la mobilisation des ressources financières pourrait être affectée, d'une part, par le relèvement de 25 points de base des taux directeurs de la BCEAO qui a pris effet le 16 juin 2022, et d'autre part, par le resserrement des conditions monétaires au niveau des marchés financiers internationaux.

Tableau de bord

	Variation en glissement annuel								Variations en glissement (cumul de la période)
	Nov.-21	Déc.-21	Jan.-21	Fév.-22	Mars.-22	Avril.-22	Mai.-22	Juin.-22	
INTERNATIONAL									
Cours du Pétrole brut	89,7%	48,8%	57,8%	55,4%	79,2%	61,9%	65,1%		64,2%
Cours du cacao	1,5%	-1,0%	3,2%	6,0%	-0,1%	3,7%	-1,9%		2,1%
Cours de l'euro par rapport au dollar	-3,6%	-7,1%	-7,0%	-6,2%	-7,4%	-9,7%	-12,9%	-13,8%	-9,5%
ACTIVITE NATIONALE									
Primaire									
Agriculture d'exportation									
Cacao (données trimestrielles)		-10,4%			10,6%			-25,8%	-4,9%
Café (données trimestrielles)		21593,1%			98,4%			69,0%	94,0%
Coton		0,0%	-6,6%	-3,0%	7,7%	-14,9%	-55,6%	nc	-4,7%
Anacarde	-100,0%			7,8%	-8,1%	19,2%	15,4%	22,5%	6,4%
Secondaire									
IHPI global	16,1%	7,2%	12,8%	12,9%	4,1%	9,1%	12,8%		10,1%
IHPI hors extraction	14,1%	6,3%	8,7%	13,1%	0,5%	8,8%	13,2%		8,5%
Industrie manufacturière	16,4%	6,5%	10,3%	15,6%	1,0%	9,7%	11,5%		9,2%
Electricité, gaz	5,5%	6,2%	3,4%	3,0%	-1,6%	5,7%	22,3%		6,2%
BTP	34,3%	4,1%	14,2%	-4,4%	11,8%	nd	nd		nc ¹
Production d'électricité	5,5%	6,3%	3,3%	3,0%	-2,4%	6,0%	25,0%	19,2%	8,3%
Production de produits pétroliers	36,0%	-16,5%	32,8%	22,6%	-19,8%	4,4%	-0,9%	16,7%	7,5%
Pétrole brut	-13,1%	-6,3%	8,3%	12,9%	113,6%	5,4%	-11,4%		15,4%
Gaz naturel	20,8%	14,3%	24,2%	26,1%	9,7%	7,1%	-2,2%		12,1%
Tertiaire									
Indice du Chiffre d'Affaires (ICA)	18,2%	10,6%	6,7%	9,5%	14,1%	13,0%	13,4%		11,3%
Trafic global maritime	23,3%	1,3%	2,0%	6,4%	5,6%	6,1%	nd		nc
Total voyageurs aérien	104,0%	43,9%	24,0%	50,4%	60,2%	36,8%	56,3%	32,0%	42,4%
Transport ferroviaire (trafic de marchandise)	-18,4%	-12,2%	-12,7%	-5,4%	-0,3%	-8,2%	-11,6%		-7,7%
Echanges extérieurs									
Exportation en quantité	7,1%	-1,1%	-3,8%	0,0%	-18,1%	11,7%	14,7%	56,7%	6,8%
Importation en quantité	-4,5%	-4,8%	50,5%	-3,1%	-8,2%	27,7%	-18,3%	12,0%	5,8%
Exportation en valeur (hors biens exceptionnels)	38,0%	-7,8%	11,3%	15,9%	7,7%	15,1%	60,8%	57,9%	24,7%
Importation en valeur (hors biens exceptionnel)	48,9%	27,0%	100,0%	33,4%	41,4%	64,4%	21,8%	56,4%	49,2%
Solde commercial (en milliards CFA)	268,35	40,69	11,33	181,39	150,40	-0,86	-28,08	-57,52	256,7
Financement									
Masse Monétaire (M2)	23,7%	18,3%	23,4%	15,7%	13,8%	11,8%	8,5%		8,5%
Actifs Extérieurs Nets	54,6%	32,3%	44,2%	10,6%	-1,3%	-3,7%	-11,5%		-11,5%
Créances intérieures	16,9%	14,3%	21,0%	20,3%	20,2%	20,4%	17,8%		17,8%
Créances nettes sur l'Administration Centrale	14,5%	18,1%	22,1%	33,1%	29,9%	33,2%	36,6%		36,6%
Créances sur l'économie BRVM composite	18,2%	12,5%	20,5%	14,6%	15,5%	14,3%	8,4%		8,4%
BRVM composite	51,6%	39,1%	52,6%	58,4%	55,8%	46,5%	34,8%	29,7%	45,6%
Finances publiques									
Recettes totales & Dons	10,6%	-8,2%	5,5%	7,0%	25,1%	14,6%	-5,4%		9,7%
Dépenses totales & Prêts nets	44,3%	32,2%	38,3%	14,8%	11,8%	17,1%	-0,8%		14,3%
Investissement public	66,7%	81,5%	40,6%	207,3%	19,5%	130,3%	0,3%		67,8%
Solde budgétaire global (niveau en milliards)	-569,79	-392,26	41,92	-47,57	-178,64	-222,67	-80,66		-487,7
Prix à la consommation									
Indice harmonisé des prix à la consommation	5,5%	5,6%	5,6%	4,6%	4,5%	4,0%	3,5%	5,4%	5,4%
Indice des biens alimentaires	11,0%	11,8%	11,5%	8,5%	8,1%	7,2%	5,0%	9,5%	8,3%
IHPC hors biens alimentaires	2,9%	2,7%	2,8%	2,7%	2,7%	2,4%	2,8%	3,3%	2,8%
Emploi									
Salariés secteur formel	7,2%	7,5%	7,2%	7,1%	6,7%	7,2%	7,8%	7,5%	7,5%
Salariés secteur formel privé	7,8%	8,1%	7,7%	7,5%	7,6%	7,7%	8,5%	8,0%	8,0%

Source : MEF/DGE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Version du 29 juillet 2022

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci / www.dppse.ci